

CHAMPIONNATS SUISSES ELITE ET JUNIORS 2003 DE PATINAGE ARTISTIQUE pour dames, messieurs, couples et danse vendredi, 20, et samedi, 21 décembre 2002, Zug

PUBLICATION

RESPONSABLE Union Suisse de Patinage
Commissions Techniques Artistique et Danse

ORGANISATEUR Zuger Eislauf-Verein

LIEU Patinoire de Zug

MUSIQUE CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2002 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2002.

Les champions suisses 2002 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

DAMES

Programme court:
Elite, Juniors Voir règlement ISU 2002 et circulaire USP no 11 du 12.7.2002

Libre:
Elite 4 minutes
Juniors 3 minutes 30 secondes

MESSIEURS

Programme court:
Elite, Juniors Voir règlement ISU 2002 et circulaire USP no 11 du 12.7.2002

Libre:
Elite 4 minutes 30 secondes
Juniors 4 minutes

COUPLES

Programme court:
Elite et Juniors Voir règlement ISU 2002

Libre:
Elite 4 minutes 30 secondes
Juniors: 4 minutes

Facteur de multiplication: Programme court 0.5 / Libre 1.0

DANSE

Danses imposées
Elite Quickstep, Tango Romantica
Juniors Westminster Waltz, Silver Samba, Argentine Tango, Blues

Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort par la CT danse sur glace quatre semaines avant le championnat et communiquées par écrit. Musique: Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)

Danse originale:

Elite et Juniors «Memories of a Grand Ball»
selon Communications ISU correspondantes
Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes

Libre:

Elite 4 minutes
Juniors 3 minutes

Facteur de multiplication: Danses imposées 0.2 - 0.2 / Danse originale 0.6 / Danse libre 1.0

DOPING

Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

LICENCES

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour)** et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 **Berne**

DÉLAI D'INSCRIPTION

16 septembre 2002

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE DE POSTE APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 200.-- / participant
CHF 200.-- / couples

à payer jusqu'au 9 décembre 2002 au compte de l'USP.

Les clubs vont recevoir une facture avec un bulletin de versement après le délai d'inscriptions.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Zuger Eislauf-Verein
Monsieur Bernd Klopfenstein, Dorfstr. 5, 6345 Neuheim
Tel. 041 / 755 26 33
E-mail: bernd.klopfenstein@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Responsable des championnats
Denise Gallandat